

COMMUNE DE PINCÉ

PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux janvier, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

Etaient présents : Mrs ROSSI Gino, COCONNIER Robin, PORTIER Gilles, TESTIER Michel, Mmes GUILLOTIN Cynthia, PASTEAU Lydie, POMMIER Céline.

Absents excusés : Mrs DERRIEN Renaud, LEBOURDAIS Gaétan.

M. LEBOURDAIS Gaétan, donne pouvoir à M. ROSSI Gino.

M. COCONNIER Robin a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

- Adoption du Procès-Verbal du 18 décembre 2023
- Point sur les travaux et les dossiers en cours
- Identification de zones d'accélération d'Energies Renouvelables
- Rapport 2023 de la CLETC.
- Délibérations diverses
- Compte rendu différentes commissions
- Questions et informations diverses.

Le Procès-Verbal du 18 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

- ▶ Antenne 5 G : le dossier est en cours d'étude, réception en mairie des plans pour l'implantation ainsi qu'une proposition de bail par la société CIRCET. Une délibération sera prise ultérieurement à ce sujet.
- ▶ Identification des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables : la concertation a eu lieu en décembre. 6 personnes sont venues prendre connaissance du dossier et ont pris position contre l'implantation d'éoliennes sur la commune. L'éolien a donc été enlevé des zones prévues.
- ▶ Les dossiers déposés au titre de la DETR/DSIL 2024 et du fonds vert pour les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes sont éligibles. Le dossier fonds verts ne sera pas pris en compte pour l'année 2023. Il sera pris en compte pour l'année 2024 et doit être modifié
- ▶ Travaux réparations salle des fêtes à prévoir : robinet des w.c extérieurs et robinet de la cuisine.
- ▶ Pose de barrières envisagée petite allée salle des fêtes.
- ▶ Le devis Styl paysage pour l'entretien des espaces verts 2024 est validé
- ▶ Le devis de SAS Balder pour l'achat de drapeaux est validé
- ▶ Le contrôle des jeux a eu lieu, des travaux de réparations sont à faire sur plusieurs jeux.

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

Madame Le Maire rappelle que :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.
- L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...),
- Les communes identifient leurs zones d'accélération pour chaque type d'énergie renouvelable, par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon les modalités qu'elles déterminent librement.

PROPOSITION DE ZAENR :

- ✓ Bilan de la concertation : nombre de participants : 6, nombre d'observations positives/négatives : 6 observations verbales.
- ✓ L'ensemble des plans et photos aériennes des zones d'accélération sont annexées à la délibération : se référer au « Compte rendu des ZAER de la commune ci-joint »

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal, décide d'identifier les zones d'accélération d'installation terrestres de production d'énergies renouvelables telles que jointes en annexe à la délibération et autorise Madame Le Maire à transmettre ces propositions au référent préfectoral.

APPROBATION DU RAPPORT 2023 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) est chargée de statuer annuellement sur les modifications des attributions de compensation des communes concernées. La CLETC s'est réunie le 7 novembre 2023 et a fixé les attributions de compensation provisoires 2023 et prévisionnelles 2024.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport 2023 de la CLETC

COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS

Aucun compte rendu de réunions à la CDC

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Commission communale des impôts directs le 30 janvier 2024
- ▶ Elections européennes le dimanche 09 juin 2024

Prochains Conseils Municipaux : lundis 25 mars 2024, 27 mai 2024 et 24 juin 2024 à 18 h 30.

TOUR de TABLE :

- Il est demandé si la mairie a eu des retours concernant la mise en place de l'écluse rue St Aubin
- Achat d'un nouveau véhicule par l'association MOBIL IT 72.